

Amal Melki

**POLITIQUE DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR DES
MILIEUX NATURELS**

Memoire sur le Bilan 07 et 08

Document préliminaire

Présenté à

La Commission permanente du conseil d'agglomération sur les grands
équipements et activités d'intérêt d'agglomération

6 mai 2009

Je fus incapable d'assister à la présentation publique du 15 avril dernier. Par conséquent, je crains de manquer d'informations pertinentes. En revanche, à la simple lecture du document préliminaire du bilan 07+08 de la Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels, il ressort que des efforts ont été faits pour la réalisation des projets afin d'assurer la protection de certains milieux naturels sur l'île de Montréal. Le document affirme que ces milieux protégés représentent actuellement 5% (2473 ha) du territoire de l'agglomération. Pour atteindre cet objectif, la politique a ciblé trois secteurs d'interventions: les milieux naturels dans les parcs existants, les milieux riverains, les écoterritoires. Toutefois, le bilan manque de données et de précisions qui peuvent bien montrer les efforts qui ont été mis pour attester la protection et la mise en valeur des milieux naturels. Il est à noter que Montréal doit bien identifier les sites privés et publics qui ont bénéficié d'une réelle protection via des ententes ou des acquisitions. En ce qui concerne les milieux naturels dans les parcs existants, il manque l'évaluation des milieux naturels occupant les parcs publics, car une partie non négligeable de leur superficie est minéralisée ou artificialisée. D'autre part, le bilan ne dresse pas le portrait des milieux humides sur l'île. Malgré leur faible présence sur le territoire, ces terres sont d'une grande valeur écologique. En conséquence, il serait avantageux de faire l'inventaire de ces milieux pour mieux répertorier les endroits à conserver. De même, les ruisseaux, des précieux milieux rares, n'ont pas une description significative dans le rapport. En outre, les cartes des écoterritoires donnent l'impression d'être de simples croquis. Alors, il serait préférable de bien identifier les limites des terrains acquis, des aires protégées, et si possible, de montrer l'état des milieux naturels avant l'adoption de la politique. De plus, je recommanderais d'inclure les projections de l'année 2009-2010. D'autre part, j'ai beaucoup apprécié la description des lieux d'interventions et l'interaction des différents acteurs afin de franchir le défi de la protection de ces divers milieux, mais aucun bilan financier n'est mentionné en parallèle pour comprendre la dépense des 29 millions \$.

Dans la partie «Constats et orientations pour 2009-2010», les objectifs de la politique ne sont assez précis, pourtant Montréal est une île assez riche en milieux naturels et la politique devrait chercher à protéger encore plus que le 6% à atteindre. Elle devrait poser d'autres stratégies structurantes et devrait explorer des nouvelles façons plus innovatrices. De ma part, j'ai eu un faible à la partie «Implication des citoyens et des groupes intérêts», car l'implication du citoyen dans la politique est une nouvelle ouverture pour protéger nos milieux naturels et peut être un nouveau pas vers une meilleure qualité de nos écosystèmes naturels et nos écosystèmes humains. La synergie des humains envers la protection des milieux naturels nous guidera vers une meilleure articulation du naturel et du bâti.

Amal melki, urbaniste, OUQ
Institut d'urbanisme
Université de Montréal